

LIGUE OUEST

994/05/1A

Agrément n°04 355 123  
du ministère de la Jeunesse et des  
Sports

N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle activités

<p style="text-align: center;"><b>NOTE D'ORGANISATION</b> <b>CHAMPIONNAT DE RUGBY VII</b> <b>DE LA LIGUE OUEST</b> <b>Le jeudi 25 avril 2024 - Le Mans (Sarthe)</b></p>
---

**ANNEXE 1** : « Le développement durable pendant une manifestation »

**ANNEXE 2** : Plan de situation

## **1. GÉNÉRALITÉS**

Un match qualificatif pour le championnat national de rugby à VII, aura lieu le jeudi 25 avril 2024  
Cette compétition est réservée aux clubs de la ligue Ouest et se déroulera sur le terrain du Rugby Club du Mans (RCM) - 15 avenue Laennec - 72000 Le Mans.

## **2. ORGANISATION TECHNIQUE**

**a) Club organisateur :**

CSA 2<sup>e</sup> RIMa

**b) Responsable de l'organisation :**

Philippe DUMON - 06 72 93 00 76

**c) CTS rugby à 7 :**

Philippe CHATRIER - 06 07 67 22 09 - [dimitri.chartier7201@gmail.com](mailto:dimitri.chartier7201@gmail.com)

**d) Arbitrage :**

L'arbitrage sera assuré par un arbitre officiel de la FFR du RCM du Mans.

## **3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES**

**a) Transport :**

Le transport est à la charge des clubs participants.

**b) Alimentation :**

Le déjeuner de midi est à la charge des participants

**c) Accueil :**

À partir de 9h00, terrain du RCM, 15 avenue René Laennec - 72000 Le Mans

**d) Soutien santé :**

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD appendice 4 et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais au plus identiques à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

Il est assuré pendant toute la durée de la compétition par l'organisateur.

En cas d'incident, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou Samu).

#### **4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES**

**a) Licences et documents :**

Chaque concurrent devra être en possession de sa licence FCD 2024/2025.

**b) Engagement :**

Droits de participation : aucun droit de participation.

Procédure d'inscription : Via l'application SYGEMA de votre club. Inscription en ligne **avant le 23 avril 2024** (délai de rigueur).

**c) Financement :**

Les frais d'organisation seront pris en charge par la Ligue Ouest. Le club organisateur fera parvenir au secrétariat de la ligue Ouest les différentes factures pour paiement ou remboursement. Les factures devront être libellées à l'ordre de la ligue Ouest FCD.

**d) Assurances :**

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur SYGEASUR).

**e) Bilan activités :**

A l'issue de la compétition, le CTS de la ligue, adresse aux différents destinataires, la fiche bilan activités.

**f) Droit d'image :**

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion du championnat de rugby VII et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

#### **5. DEVELOPPEMENT DURABLE**

*Voir annexe 1.*

**Gérard HAUSE**

Vice-président de la Ligue Ouest

En charge du pôle activités



Destinataires (par courriel) :

- Membres du comité directeur de la Ligue ;
- Trésorier général de la Ligue ;
- Président du club ASEAAC et CSA 2<sup>e</sup> RIMa.

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PENDANT UNE MANIFESTATION

## BONNES PRATIQUES ET ÉCO-GESTES



### ORGANISATION

- Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du lieu d'organisation en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduite.
- Assurer l'accueil et la surveillance des participant-e-s et du public sur les espaces protégés.

### COMMUNICATION

- Privilégier le dématérialisé au papier. Utiliser du papier recyclé. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand c'est possible.
- Limiter les transferts de courriers électroniques aux destinataires
- Réaliser la signalétique en matière recyclable et la retirer une fois la manifestation terminée.

### TRANSPORTS

- Inciter à l'utilisation des transports collectifs ou au covoiturage pour venir sur le lieu de la rencontre.

### RESTAURATION / HÉBERGEMENT

- Privilégier les circuits d'approvisionnement courts.
- Utiliser des ustensiles recyclables (couverts, gobelets,...).
- Prévoir le tri sélectif des déchets.
- Sensibiliser à la consommation d'eau.
- Veiller à la mise à disposition de toilettes + PMR.

**BOUGEZ AVEC LA LIGUE OUEST !**

# ANNEXE 2

## Plan de situation général



## Terrain de rugby du RCM - 15 avenue René Laennec

